Epide :
donner aux jeunes en difficulté une place dans la société

Placé sous la tutelle des ministères chargés du Travail et de la Cohésion des territoires, les établissements pour l'insertion dans l'emploi (Epide) sont des acteurs reconnus de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire peu ou pas diplômés ou sans qualification professionnelle (niveau V au maximum).

Dans les 19 centres, ces jeunes, les volontaires de l'Epide, sont accueillis en internat, dans un cadre de vie quotidien structuré par les valeurs de la République.

Construire et réussir son projet professionnel, acquérir une formation générale et spécialisée, apprendre à prendre soin de soi et des autres sont les objectifs partagés par les volontaires et les professionnels qui les accompagnent. L'éducation à la citoyenneté est la pierre angulaire de la pédagogie de l'Epide.

La force de l'Epide, c'est aussi son réseau de partenaires. Un nombre toujours croissant d'employeurs accordent leur confiance aux volontaires en leur proposant un stage ou un emploi.

Depuis leur création en 2005, les Epide ont formé près de 40 000 citoyens responsables.
Deux centres existent en Normandie, l'un à Alençon d'une capacité de 120 places, l'autre à Val-de-Reuil permettant de recevoir 150 volontaires.

UNE MÉTHODE UNIQUE EN SON GENRE

L'originalité du dispositif repose sur des équipes pluridisciplinaires (conseillers en éducation et citoyenneté, moniteurs, formateurs d'enseignement général, d'informatique, de mobilité et de sport, infirmiers, chargés d'accompagnement social, conseillers en insertion professionnelle et chargés de relations entreprises).

- Elles garantissent au volontaire un accompagnement global qui permet notamment de lever les freins périphériques à l'emploi et à l'apprentissage.
- Elles opèrent dans un cadre structurant, fondé notamment sur l'internat de semaine et l'apprentissage de la vie en collectivité (port d'une tenue uniformisée pour renforcer le sentiment d'égalité, acquisition du respect de soi et des autres, participation à des projets collectifs et aux tâches de service courant, etc.) La vie collective, au-delà de ses contraintes, permet de développer un sentiment de solidarité.
- Elles offrent à chaque volontaire un suivi personnalisé (accompagnement adapté au rythme et au projet personnel et professionnel, grâce notamment à des entretiens individuels).

Les jeunes évoluent dans un environnement qui leur permet d'acquérir ou de reprendre confiance en eux et de se projeter dans l'avenir : renverser la logique de l'échec en travaillant l'estime de soi et trouver sa place dans la société.

UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE COMPLET

Il repose sur une base solide composée de quatre axes :
- Un accompagnement vers l'insertion professionnelle : orientation professionnelle, ateliers de recherche d'emploi, stages et formation professionnelle.
- Une formation générale et spécialisée : remise à niveau scolaire en français et mathématiques, sport, informatique, code de la route et permis de conduire.
La méthode des Ateliers de raisonnement logique (ARL) permet notamment d'améliorer les capacités cognitives de ces jeunes adultes et de dépasser les échecs scolaires.
- Un parcours citoyen : éducation civique, actions citoyennes (développement durable, devoir de mémoire, découverte des institutions, solidarité). Ces actions visent l'acquisition de compétences sociales, de l'autonomie et développent le sentiment d'utilité sociale.
- Un accompagnement sanitaire et social : accès aux soins, campagne de vaccination, lutte contre les addictions, vie affective et sexuelle, gestion administrative et budgétaire.

Les valeurs de la République au quotidien : le parcours citoyen à l'Epide (PCE)

L'éducation citoyenne est fondée sur l'articulation entre instruction civique et des actions concrètes permettant d'inscrire ces notions dans des expériences concrètes. Ce sont des projets réalisés au sein du centre ou conduits en partenariat avec des associations ou des collectivités locales.

Dans l'environnement des centres, les volontaires participent ainsi à :
- Des actions de solidarité (resto du cœur, don du sang…),
- Des actions de prévention, de santé et d'entretien de l'environnement engagées par les collectivités ou en partenariat avec des associations ou des actions. Les volontaires conduisent ou contribuent ainsi à des travaux d'intérêt collectif,
- Des commémorations et des célébrations organisées autour du devoir de mémoire.

UN CONTRAT DE VOLONTARIAT SIGNÉ POUR 8 MOIS

Le volontaire de l'Epide signe un contrat de volontariat pour l'insertion d'une durée de 8 mois. Il peut être renouvelé à concurrence de 24 mois maximum. C'est un contrat public. Le jeune conserve son statut de demandeur d'emploi.

L'offre de service de l'Epide est gratuite pour le volontaire qui bénéficie également de l'hébergement, de la restauration et de la tenue sans coût supplémentaire.

Le volontaire de l'Epide perçoit une allocation de 210 euros par mois destinée à couvrir ses frais de déplacement. Une prime mensuelle de 90 euros est capitalisée et reversée en fin de parcours en cas d'insertion en emploi ou en formation qualifiante.

COMMENT INTÈGRE-T-ON L'EPIDE ?

Les jeunes souhaitant intégrer un centre Epide peuvent déposer un dossier de recrutement sur le site www.epide.fr (rubrique « Jeune », onglet « Déposer ma candidature ») ou en contactant le chargé de recrutement du centre (coordonnées ci-contre). Ils peuvent également être orientés sur un Epide par des structures de l'accompagnement socio-professionnel (Mission locale, Pôle emploi, Centre du service national…)

Les candidats sont ensuite invités à participer à une réunion d'information collective (IC) au centre ou dans un lieu extérieur (dates et lieux des IC de l'Epide d'Alençon sur le site internet de l'Epide, rubrique « Alençon »). S'ils sont retenus, ils participent à une session d'une journée de pré-admission au centre Epide. Les candidats sont reçus pour évaluer leur motivation à intégrer le centre et vérifier que le dispositif est adapté à leurs besoins.

L'Epide admet des volontaires tous les deux mois (mois impairs). En revanche les sorties sont permanentes, les volontaires peuvent quitter le centre dès qu'ils ont une opportunité d'emploi ou de formation qualifiante.

CONTACTS :

Epide d'Alençon
45 rue Ecole Normale, BP 249,
61007 Alençon
tél. secrétariat : 02 33 81 46 20
chargée de recrutement des volontaires :
Julie Lefèvre
tél. 02 33 81 24 86 ou 06 80 31 70 51
julie.lefevre@epide.fr

Epide Val-de-Reuil
Parc d'Affaires des Portes, voie du futur,
BP 233, 27102 Val-de-Reuil
tél. secrétariat : 02 32 09 41 20
chargée de recrutement des volontaires :
Carole Franjus
tél. 02 32 09 40 53 ou 06 38 99 75 94
carole.franjus@epide.fr

Philippe Le Calvé
(Epide d'Alençon)

Valérie Leroy
(Carif-Oref de Normandie)

La fiche « Epide » sur le site Mesures et Dispositifs emploi formation en Normandie :
https://bit.ly/2XkJCR4